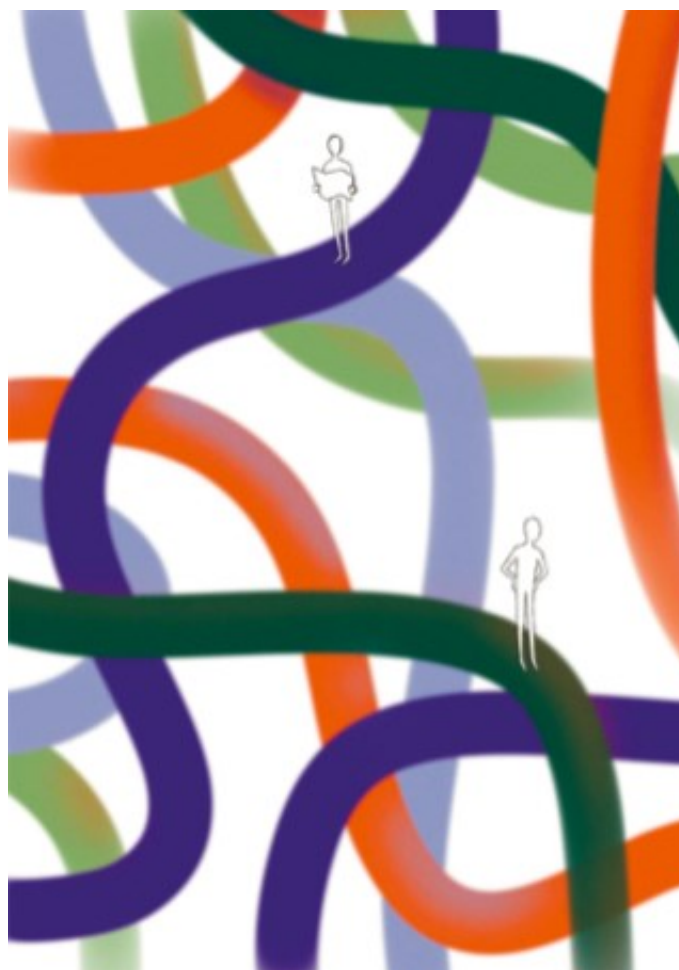


Récit d'une journée d'étude au CN D : « La médiation, une pratique des droits culturels ? »

Pantin, 28 juin 2023

Margot Montis



Exemple de carte choisie pour illustrer les droits culturels lors du dernier cercle d'échanges. Elle est issue d'un outil de La concertation, réseau d'associations bruxelloises.

« Nous avons souhaité travailler sur la notion de droits culturels en faisant le constat qu'en France dans les discours, les programmes d'action et les communications des structures comme des artistes, ils sont de plus en plus présents et nommés. Nous pouvons nous interroger sur la manière dont on passe des mots aux pratiques et nous avons donc souhaité prendre le temps de la journée d'étude pour observer différentes pratiques des droits culturels en médiation de la danse en partant en voyage dans des pays d'Europe et aux États-Unis. » C'est par ces mots que Fanny Delmas, responsable du pôle éducation artistique et culturel (EAC) du Centre national de la danse (CN D), a ouvert la journée d'étude du 28 juin dernier pour laquelle je suis chargée de créer des traces écrites et sonores.

Le CN D est une institution rassemblant l'ensemble des ressources au service du secteur chorégraphique et des publics, et notamment un pôle ressources pour la médiation et l'EAC en danse. Pendant *Camping*, l'un des rendez-vous annuels du CN D, ce pôle organise une journée d'étude. Cette année, le thème choisi pour ce temps de partage de pratiques et de réflexion est une question : « La médiation est-elle une pratique des droits culturels ? » Une quarantaine de personnes sont présentes ce jour-là, artistes, productrices ou médiatrices en danse. Ce sont des femmes pour l'immense majorité - il n'y a que deux hommes dont l'un venu présenter un projet - raison pour laquelle j'utilise le féminin-pluriel pour les désigner.

Après une brève introduction de Fanny Delmas, Christelle Blouët, fondatrice et coordinatrice du réseau culture 21, est accueillie pour présenter la notion de droits culturels. Pour cela, elle s'est appuyée sur une méthode d'analyse de pratiques qu'elle a élaborée au cours des dix dernières années dénommée Paideia. Elle rappelle d'abord que « les droits culturels sont des droits humains, aux côtés des droits économiques et sociaux, des droits politiques et civils », et qu'ils sont universels, individuels, indivisibles et interdépendants, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'en reconnaître certains mais pas d'autres. Les droits culturels sont parfois décrits comme la clef de voute des droits humains, ceux qui permettent de réaliser les autres. La culture doit, dans cette notion, être comprise au sens large et recouvre ainsi « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement », conformément à l'article 2 de la Déclaration de Fribourg de 2007.

Cette Déclaration distingue huit droits culturels : le droit à l'identité, à savoir celui de pouvoir être reconnu librement à partir de ce qui fait sens pour soi ; le droit à la diversité qui est celui de mieux connaître sa propre culture et celle des autres ; le droit au patrimoine, avec la possibilité pour chacun de pouvoir choisir ce qu'elle souhaite transmettre parmi les choses matérielles ou immatérielles héritées ; le droit à la communauté, compris comme la possibilité de s'organiser avec d'autres personnes autour de communs ; le droit à la participation, c'est-à-dire de prendre part, d'apporter une part et de bénéficier d'une part ; le droit à la coopération qui vient interroger les conditions d'élaboration des règles communes et enfin les droits à l'éducation et à l'information avec une notion de réciprocité qui leur manque souvent. Ainsi pour le droit à l'éducation, chaque personne doit pouvoir être reconnue comme étant porteuse de savoir et en capacité de transmettre, même dans une relation asymétrique. Pour ce qui est du droit à l'information, toute personne doit pouvoir recevoir mais aussi transmettre de l'information. La présentation est technique mais claire. Christelle précise que parfois les gens lui disent : « c'est trop intello votre truc », et cela peut être un frein. Elle a donc cherché une manière plus simple d'aborder le sujet, y compris avec des enfants, et c'est ce qui a donné lieu à la création d'un kit pédagogique des droits culturels par le réseau culture 21 dans le cadre d'une résidence de travail avec deux classes de CM1/CM2 dans une école de Grigny, en banlieue parisienne, en 2021. Un de ces outils est *Dédale dans les droits culturels*, un jeu de cartes coopératif, dont la pratique est ensuite proposée aux participantes.

Réparties en plusieurs groupes autour d'un plateau de cartes, les participantes lancent chacune leur tour le dé, tombent sur une carte et posent la question inscrite dessus, en espérant éviter les minotaures. Chaque carte-question vient interroger l'un des huit droits culturels et confronte les joueuses à leurs propres expériences. Une fois qu'elles ont répondu à la question, elles obtiennent le droit associé et le but est de réunir collectivement les huit droits. Les rires fusent dans certains groupes qui jouent la rapidité. D'autres sont plus appliqués et le jeu devient l'occasion d'une analyse de leurs pratiques professionnelles au regard des droits culturels. « Coopération. On vous impose de travailler en groupe alors que vous préférez travailler seul.e. Qu'est-ce qui vous dérange dans cette situation ? » A chacune alors d'expliquer ce qui peut la déranger dans le travail en groupe, les points de vigilance à avoir en tête et qui peuvent finalement leur permettre de travailler collectivement. Quand les participantes se demandent comment gagner la carte, elles réalisent que l'écoute nécessaire à la coopération est déjà à l'œuvre et que le droit est donc acquis haut la main. En une heure de pratique, aucun groupe n'est parvenu à réunir les huit droits mais tous sont désormais capables de les énumérer.

Quatre projets de médiation en danse sont ensuite présentés au fil de la journée. C'est d'abord le projet participatif *Assemblé* du CN D, par l'une des chargées de médiation du pôle EAC, Anaïs Garcia, et deux artistes intervenantes, Marcela Santander Corvalán et Bettina Blanc Penther. Ce projet part du principe que tout le monde est porteur de danses. Il s'agit donc de les faire émerger puis d'aboutir à une création collective. Le trio propose ce jour-là une pratique de médiation et de corps illustrant la démarche du projet : les silhouettes. Il s'agit de faire apparaître trois danses que l'on contient en nous – une danse prénatale, une danse d'adolescence et celle d'un proche – puis de les transmettre à une autre personne. Chaque participante s'applique d'abord à dessiner sa silhouette puis à représenter ses trois danses. Au moment du partage, toute la salle s'anime et se met à danser en duo. L'ambiance est inédite pour qui est habitué.e des journées d'étude universitaires : les corps se mettent en mouvement et les rires résonnent de nouveau dans la salle du 4^{ème} étage du CN D. Ensuite, tout le monde se réunit en cercle et transmet à l'assemblée la danse qui vient de lui être partagée. Marcela conclut en disant aux participantes qu'elles viennent de vivre en « très très concentré » une journée d'*Assemblé* et Bettina de préciser que le but est de se poser la question de quelle communauté on forme et de quelle danse on a envie de créer tous ensemble avec toutes celles qui nous habitent.

Le partage de pratique est passé par la parole mais aussi par le dessin et la danse. Les corps étaient autorisés à bouger ce jour-là. Christelle Blouët note que ce n'est souvent pas le cas et que c'est sans doute pour cela que le milieu de la danse a beaucoup de choses à apporter à la mise en œuvre des droits culturels. Elle ajoute que la diversité des formes d'expression permet de valoriser les identités multiples et de se découvrir soi-même autre. Or c'est bien cela, les droits culturels.

Rural Touring danse initiative (RTDI) est un projet mené par Christina Elliot, responsable de la programmation et de la production à *The Place* à Londres, et qui est donc venue le présenter. Celle qui est vêtue d'une longue robe orange à carreaux nous explique d'abord que le projet s'inscrit dans la continuité d'une politique de diversité dans les arts initiée en 2011 au Royaume Uni (RU) et poursuivie en 2020 par le programme *Let's create*. Elle n'hésite pas à cette occasion à parler des spectateurs

comme des « consommateurs d'art » - traduisant sans doute une approche anglo-saxonne plus économique de l'art, mot qu'elle préfère d'ailleurs toujours à celui de culture. RTDI est né après le confinement d'une envie d'amener la danse dans des endroits dans lequel le milieu chorégraphique intervient peu. Il vise ainsi à transformer les tournées de danse et à les accompagner dans des territoires ruraux au Royaume-Uni. Au début, elle s'est heurtée à l'idée répandue selon laquelle le public non-urbain ne s'intéresse pas à la danse. Son envie de co-programmer, avec des habitants des villages, des spectacles chorégraphiques dans des lieux souvent non dédiés à la création tels que des gymnases, des maisons des jeunes, des bibliothèques ou même des pubs a néanmoins prouvé le contraire. *The Place* apporte un soutien financier et des savoir-faire mais RTDI repose surtout sur l'engagement des bénévoles présentes sur les territoires qui participent à la programmation (parmi une sélection de huit spectacles renouvelée chaque année) et accueillent autant le public que les artistes. Une des principales différences avec les tournées en milieu urbain, c'est que les spectateurs se connaissent davantage qu'ils ne connaissent le milieu de la danse. Cela crée une mémoire commune qui participe ensuite à la construction d'une communauté. Décidément, ce mot rythme cette matinée de journée d'étude. La production de spectacles de danse au RU s'est trouvée plus largement changée par les tournées en milieu rural. *The Place* encourage désormais les artistes à créer des formes plus légères et flexibles, pouvant autant être jouées dans de grands théâtres que dans des endroits non dédiés. RTDI rappelle ainsi que le spectacle n'est pas qu'un travail artistique mais aussi un endroit de rencontre et de relation à l'autre.

Après le déjeuner, direction les États-Unis : c'est au tour de Gerald Casel de présenter *Dancing around race*, un dispositif explorant, par le mouvement et la discussion, les systèmes de pouvoir existant dans les institutions de danse. Gerald est un danseur et professeur américain d'origine philippine et il invite toute la salle à s'installer confortablement et à prendre une grande inspiration avant de réfléchir à nos différentes identités visibles et invisibles. Il présente ensuite les différents intervenants et coconcepteurs de son programme et un exercice qu'il propose souvent à ses étudiants : celui de réfléchir à leur professeur le plus influent avant de nommer leur race ou ethnie, de penser aux mouvements qui leur ont été enseignés et enfin à la tradition culturelle à laquelle ils appartiennent. Lors de la journée d'étude, il aurait dû proposer une pratique à l'assemblée qu'il constate très blanche mais son format est habituellement d'au moins deux heures et pour rentrer dans les 45 minutes imparties, il n'a finalement gardé que la présentation de ses 43 diapositives. Point de mouvement et de discussion lors de cette intervention, donc, mais la présentation dans un anglais très accessible de son dispositif, si bien que personne n'a demandé de traduction simultanée. On passe ensuite au concept de blancheur, qui ne désigne pas les personnes blanches mais tout un système privilégiant les corps blancs, qui n'est pas l'éléphant dans la pièce mais la pièce elle-même. La diapo suivante affiche : "HOW DOES WHITE SUPREMACY SHOW UP IN YOUR BODY?" que je m'essaie à traduire ainsi : « comment le système de domination blanc se manifeste-t-il dans votre corps ? ». Faute de temps, on imagine les corps se remettre en mouvement pour chercher des réponses tandis que Gerald passe déjà à la sécurité psychique nécessaire à la survie et à l'énumération d'outils pour se libérer. Il conclut par une longue liste de références pouvant être consultée, en précisant qu'il juge indispensable la pratique pour le sujet qu'il traite, lequel ne peut s'en tenir qu'à une présentation théorique car il doit « atterrir sur nos corps ». Aussi, il nous invite à passer

le lendemain à 18h30 pour assister à la pratique d'une heure et demie qui sera proposée aux campeurs.

Enfin, on passe à la présentation de *Corps commun*, des ateliers artistiques menés auprès de classes de pré-adolescents à Minde dans l'Alcalena, une petite ville de montagne de 13 000 habitants près de Lisbonne au Portugal par Elisabete Paiva, directrice artistique de *Materias Diversos*. La ville est un écosystème fragmenté dont la structure sociale perdure depuis plus de cent ans, constituée d'une minorité de grandes familles possédant les usines et d'une majorité de familles ouvrières travaillant pour ces dernières. Il y a peu de travail à Minde et *Materias Diversos* a décidé de mener ses ateliers là-bas dans une école publique tout au long de l'année afin de toucher des familles entières par l'intermédiaire de leurs enfants scolarisés. Ce qui est important, nous précise Elisabete, c'est de passer de la biodiversité présente sur ce territoire à la diversité humaine. Quand ils ont mis en place *Corps commun*, ils ne parlaient pas de droits culturels mais retenaient que la diversité fait partie de la culture et qu'elle est aussi un droit. C'est un des éléments qui reviendra lors du dernier temps de partage collectif, à savoir que les pratiques de médiation mettant en œuvre les droits culturels n'ont pas toujours été pensées d'après cette notion. Le projet s'adresse à des pré-adolescents de 10 à 12 ans et tourne autour de l'idée qu'il faut élargir leurs horizons en créant un corps commun et que cela doit contribuer à leur estime d'eux-mêmes. C'est un projet artistique – de danse et aussi d'autres formes comme les arts visuels afin de créer des références communes - dont le but est social et culturel. *Corps commun* a débuté dans une école qui voulait être pionnière. Tout en étant très intégrés dans l'ensemble de l'école – qu'Elisabete désigne à son tour par le terme de « communauté » - ils ont eu la possibilité de travailler à temps plein avec une classe en mélangeant l'ensemble des disciplines, scolaires et artistiques. Cela a finalement posé problème car les enfants ont eu l'impression de jouer plutôt que d'apprendre et le rôle du projet au sein de l'école a fini par être questionné. Ils ont donc décidé que son rôle n'était pas d'enseigner le programme scolaire mais autre chose et donc de concentrer les ateliers artistiques sur des horaires spécifiques. Cela dit, ces ateliers interrogent notamment la façon dont les relations peuvent être plus horizontales et cela a ensuite un impact sur le reste du temps scolaire. Les enseignantes envisagent après ces sessions une autre façon d'enseigner, avec moins d'autorité et plus de participation. Après cinq saisons, beaucoup d'enseignantes témoignent avoir remarqué des enfants invisibles auparavant tandis que beaucoup d'enfants disent et montrent qu'ils ont plus confiance en eux. Leur façon de s'exprimer s'est diversifiée : ils commencent à danser, à parler, à écrire, et pas seulement de ce qui est attendu d'eux en cours de littérature. Ils reconnaissent finalement que l'art est une forme de connaissance et que ce n'est pas forcément un luxe. Elisabete conclut en remerciant le CN D pour l'invitation car c'est la première fois qu'elle présente ce dispositif.

Après la présentation de ces quatre pratiques, des cercles d'échanges sous forme de photo-langage sont proposés aux participantes. Une médiatrice du CN D leur propose de choisir une des images issues d'un outils de La concertation, un réseau d'associations bruxelloises qui sont regroupées autour de la médiation de l'art et des droits culturels, illustrant un ou plusieurs droits culturels. Dans le cercle auquel j'ai participé, c'est l'image présentée en haut de l'article qui a été la plus plébiscitée en raison de la multiplicité des chemins qui s'entremêlent, se croisent et se rencontrent. Chaque participante évoque aussi un projet auquel l'image qu'elle a choisie lui fait penser.

Toutes notent ensemble que, souvent, les projets mettant en œuvre les droits culturels auxquels elles ont participé n'ont pas été construits sur cette notion. Au contraire, elles observent récemment une sorte de « branding droits culturels », des projets brandissant la notion alors même qu'ils ne remplissent pas les conditions pour les mettre en œuvre. Pour elles, les huit droits culturels sont plutôt une grille de lecture permettant d'avoir des points de vigilance au cours de la conception et de la réalisation de leurs projets. La médiation en danse, davantage qu'une théorisation des droits culturels, en est bel et bien une pratique.

Pour conclure la journée, Bettina Blanc Penther nous propose une expérience de chant collective en nous mettant toutes en cercle pour entonner à l'unisson une note que l'on garde, ensemble, que l'on poursuit, au besoin en se relayant, et qu'on laisse enfin disparaître. A l'issue de l'expérience, tout le monde applaudit et se salue joyeusement. La journée d'étude du pôle EAC du CN D est terminée et je songe à la médiation sorcière et conteuse décrite par Olivier Marboeuf dans son récent ouvrage publié aux éditions du commun en 2022 *Suites décoloniales, s'enfuir de la plantation* : « la médiation sorcière et conteuse pourrait dans cette histoire à venir remplacer-déplacer la médiation culturelle des établissements de l'art et inventer les performances d'opérateur.ices autonomes, capables de réparer, de tisser des liens et de colporter des histoires et des savoirs *entre* une multitude de foyers de culture et non plus seulement dans ou au services des institutions culturelles¹. » Je serais curieuse de savoir ce que les personnes présentes ce jour-là en pensent.

¹ Olivier Marboeuf, *Suites décoloniales, s'enfuir de la plantation*, édition du commun, 2022, p.128-129.